SITUATION SÉCURITAIRE

Gaïd Salah annonce la fin proche du terrorisme

Multipliant les visites depuis plusieurs mois, le chef d'état-major de l'ANP et vice-ministre de la Défense, Ahmed Gaïd Salah, était de sortie, mercredi et jeudi derniers, à la très stratégique 3e Région militaire.

Du siège de la région à Béchar puis Bordj-Akid-Lotfi, et comme cela a été le cas partout où il est passé ces derniers temps, le général de corps d'armée s'est fendu de quelques propos notamment sur la situation sécuritaire et sur les perspectives de l'ANP, engagée depuis quelques années dans la voie de la modernisation.

Ahmed Gaïd-Salah a été, ainsi, sans ambages quant à son appréciation de la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays. «Nous sommes, au sein de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, sur le point de relever le défi et de venir à bout, définitivement, du terrorisme, pour que sa place ne soit qu'aux oubliettes de l'Histoire, et pour nous occuper (…) à œuvrer pour remporter l'enjeu du parachèvement de l'édification d'une Armée nationale forte, moderne et dissuasive», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale lors de sa sortie à Fort-Lotfi, au deuxième jour de sa visite à la 3e RM. Propos qui illustrent parfaitement le contour pris par la lutte antiterroriste depuis un peu plus de deux ans, lorsque le premier groupe ayant annoncé son allégeance à Daesh, en Haute-Kabylie, a été neutralisé, puis les spectaculaires opérations menées aux frontières sud et sud-est du pays ayant abouti à l'élimination ou l'arrestation de dizaines de terroristes et la récupération d'une quantité hallucinante d'armes et de munitions.

Photo : NewPress

Une Armée nationale forte, moderne et dissuasive.

Sur la modernisation de l'ANP, Ahmed Gaïd-Salah a, de nouveau, mis l'accent sur la stratégie consistant à miser, avant tout, sur la ressource humaine. «Venir à bout du terrorisme permettra également d'œuvrer à remporter l'enjeu du parachèvement de l'édification d'une Armée nationale forte, moderne et dissuasive, dont l'épine dorsale n'est autre que sa ressource humaine», a assuré le chef d'état-major de l'ANP devant les cadres de la 3e RM.

M. Azedine

LOUISA HANOUNE À PARTIR DE CONSTANTINE

L'Algérie risque la «somalisation»

Selon la secrétaire générale du Parti des travailleurs Louisa Hanoune, les ingrédients qui ont conduit les Américains à élire Donald Trump à la tête des Etats-Unis, provoquant un véritable séisme dans le monde capitaliste, seraient réunis aussi bien dans des pays européens qu'en Algérie.

«Pour nous, ces élections pourraient accentuer la crise mais nous restons cependant attentifs aux développements en évitant d'émettre des jugements anticipés d'autant plus que nous considérons que le nouveau locataire de la Maison Blanche n'est ni meilleur ni pire que sa rivale Hillary Clinton».

Louisa Hanoune n'y va pas cependant avec le dos de la cuillère pour stigmatiser les rédacteurs de la lettre de félicitations adressée au futur président américain au nom du président Abdelaziz Bouteflika, en son absence, souligne-t-elle, laquelle missive serait marquée par empressement de louanges outrepassant le caractère protocolaire dû à un tel acte. Juste ce qu'il faut à la chef de file du PT pour coulisser vers un réquisitoire des plus acerbes à l'égard du gouvernement, notamment sa politique sociale et économique qui serait selon elle le lit d'une «somalisation» potentielle du pays. «La nature des dangers qui guettent le pays conséquemment à la guerre économique et sociale déclarée au peuple algérien à travers les lois et projets de lois annoncés depuis 2015 et notamment la loi de finances de 2017 au moment où l'ampleur des dégâts engendrés par la loi de 2016 sur le pouvoir d'achat, l'économie, le développement local et le tissu social sont toujours d'actualité», martèlera-t-elle. Aussi cette loi portant atteinte aux acquis des travailleurs s'agissant de la retraite, la loi sanitaire et également la loi du travail qui est en cours d'élaboration et dont la mouture texte préliminaire serait «terrifiante» sont mis en avant par Louisa Hanoune qui estime que ces projets autant que ceux qui vont suivre «frappent de plein fouet les acquis sociaux et économiques alors qu'au niveau politique, l'absence de perspective et le flou caractérisent l'action du gouvernement. Aussi, dire que les mêmes politiques destructives qui ont cantonné les Américains dans leurs derniers retranchements prévalent chez nous». Et de s'interroger «nos dirigeants ont-ils perçu la teneur de l'avertissement porté par la sanction des élections américaines ?»

La réalité du terrain sur les plan économique et social attestent que non, affirme Louisa Hanoune qui évoque les dérives, provocations et mépris à l'endroit des travailleurs et leurs représentants syndicaux quant au fait de soumettre la nouvelle loi sur les retraites à la commission de la santé et des affaires sociales au niveau de l'APN le même jour choisi par les travailleurs pour déclencher une grève afin de manifester leur rejet de cette loi. «Totalitarisme et fait accompli» auraient prévalu au passage de cette loi devant les députés «sommés de la voter sans la moindre consultation des partenaires concernés». Une loi qui serait selon elle «un prélude à la loi du travail qui viendra confirmer une récession totale».

Louisa Hanoune qui salue et soutient les syndicats autonomes dans leur combat, égratigne à ce propos les dirigeants de l'UGTA : «En 2013, nous savions que l'UGTA avait manifesté son opposition à ce projet mais nous ignorons si ses dirigeants maintiennent les mêmes convictions car nous appréhendons leurs orientations actuelles. C'est un projet qui détruit les syndicats, dira-t-elle à propos du projet de loi sur le travail».

Revenant sur la question des retraites, elle peste «à ceux qui prétendent que la retraite anticipée conduit fatalement à la faillite de la Caisse des retraites, nous répondons que ce sont les patrons qui ne déclarent pas neuf sur dix de leurs travailleurs qui en sont responsables de la situation peu enviable de la Caisse des retraites mais aussi le travail au noir en général. En été, ils ont assuré qu'il n'y avait aucune inquiétude qui pèse sur l'aptitude de la Caisse des retraites à honorer ses engagements avant qu'ils ne reviennent sur leurs dires 3 mois plus tard. Le coût de toutes les charges dues à la Caisse des retraites pour l'année 2016 sont évalués à 885 milliards de DA ce qui est insignifiant devant les 1 000 milliards de DA des droits de douanes impayés par les privilégiés du système. Un coût qui représente aussi moins de 10% des 9 981 milliards de DA d'impôts impayés à la fin de 2013, un chiffre qui serait aujourd'hui de l'ordre de 15 000 milliards ou encore par rapport aux 7 500 milliards de crédits dits économiques non recouverts auprès de bénéficiaires censés créer la richesse et l'emploi. Ajouter la surfacturation qui a atteint des sommes vertigineuses selon les Douanes algériennes (15 à 20 M USD par an), soit 120 MUSD entre 2010 et 2015 et 270 M DA inhérentes aux différentes fraudes pour la même période. Des sommes qui en vérité permettent à l'Etat d'assurer avec aisance son budget sans recourir à une autre source de financement pendant au moins trois années».

Pour Louisa Hanoune, tout cela dénote une orientation idéologique avérée du gouvernement à favoriser une minorité de riches aux dépens d'une majorité de pauvres. Une politique de classes qui risque de faire disparaître la classe moyenne qui connaît une nette récession après quelques lueurs d'espoir». «Le projet de loi de finances de 2017 n'indique pas l'austérité ressassée çà et là mais une véritable guerre», poursuit-elle en suspectant une volonté de réduire la masse salariale en poussant les cadres à partir à la retraite avant la fin de l'année et la perte d'un million de postes d'emploi puisque la possibilité de remplacement de ces départs n'est pas envisagée et les chiffres avancés quant à la création de nouveaux postes sont toujours erronés, assimilant l'activité au travail dument reconnu.

La réduction de la TAP qui serait au centre des débats du conclave prévu aujourd'hui entre le ministre de l'Intérieur et les walis serait, selon Louisa Hanoune, un indicateur fort des desseins du gouvernement à accéder aux desirata des opérateurs économiques et confirme le retrait de l'Etat vis-à-vis de son rôle et engagement en incitant les collectivités locales à se débrouiller pour trouver de nouvelles sources de financement. «Retrait qui fait encourir à la République le danger de dislocation et autant de crainte pour son unité et sa stabilité». Un risque de «somalisation» en somme du pays, induit notamment par «le comportement délinquant» de l'Etat lui-même qui devient mauvais payeur quand on sait à titre d'exemple « que la réduction du budget d'équipement, des autorisations de programmes de 500 MDA et des crédits de payement de 1 000 M DA, et l'annulation de 5 000 projets».

Le tout découle «d'un processus de destruction enclenché depuis la fin de 2014 et une politique suicidaire qui a fait que notre pays est entré de plain-pied dans la zone de turbulences».

A travers le programme économique et social annoncé par le gouvernement pour l'horizon 2020, «cela dénote que celui qui envisage de rester jusqu'à cette date, et par voie de conséquence il va tout démanteler à commencer par les normes du travail» elle n'y voit d'issue que dans «la mobilisation de tous pour faire face à ce rouleau compresseur qui mène le pays vers sa propre ruine car ce ne sont pas les syndicats autonomes et les partis qui les soutiennent qui prônent un discours politique populiste et une atteinte à la stabilité de l'Etat mais ceux qui ont conçu des lois antisociales et vidé l'Etat de sa substance pour en faire une coquille vide».

K. G.

DES PEINES DE 4 À 7 ANS REQUISES CONTRE LES CADRES DE L'ONEC

Le verdict sera connu le 21 novembre

Le verdict du procès des cadres de l'Onec (Office national des examens et concours) sera connu ce 21 novembre. C'est ce qu'a indiqué la présidente de la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed, après un procès qui a duré plus de dix heures. Avant de lever la séance, les avocats de la défense se sont succédé à la barre pour tenter de battre en brèche le réquisitoire.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - C'est une journée mouvementée que celle qu'a vécue, jeudi dernier, le tribunal de Sidi M'hamed. Le jugement de l'affaire des cadres de l'Onec, dans laquelle quatre personnes sont poursuivies pour ce qui est appelé le «scandale des fuites du baccalauréat 2016» était riche en émotions mais aussi en rebondissements. Toutefois, la question qui reste posée est celle de savoir d'où sont parties ces fuites des sujets du baccalauréat de juin 2016. Le procureur de la République, qui a requis des peines de 4 à 7 ans de prison ferme à l'encontre des quatre mis en cause, n'a avancé aucun argument pour justifier ses demandes.

En dix minutes, il a expédié son réquisitoire en se référant exclusivement aux P-V de la police judiciaire et de l'instruction. Mais avant de faire ses demandes, le représentant du ministère public, s'adressant à l'assistance mais aussi aux quatre mis en cause, a déclaré : «Nous sommes là pour faire éclater la vérité et dans cette affaire, c'est la dignité et la réputation de notre pays qui ont été touchées.» Et de terminer son intervention en faisant l'éloge de la présidente d'audience pour «son respect de la loi». Applaudissements dans la salle. Signe d'un début d'apaisement qui n'a duré que deux minutes. En effet, des femmes éclatent en sanglots lorsque ce même magistrat fait son réquisitoire. L'émotion était à son comble. Il a fallu l'intervention des agents de police et des proches des femmes pour que le calme revienne dans la salle. L'audition des trois cadres de l'Onec a constitué un autre moment fort.

Le témoignage de l'ex- directeur général ou encore l'intervention de l'ex-inspecteur de physique, M. Nadjib Yaïche, ont plongé la salle dans une consternation totale. Le procureur de la République et même la présidente d'audience arrivaient difficilement à retenir leurs émotions. «Cette accusation me torture profondément. J'étais à deux mois de mon départ à la retraite et après 31 ans de loyaux services envers mon secteur, je me retrouve derrière les barreaux, entre quatre murs, privé de ma liberté. Dans cette histoire de fuite, mes collègues et moi-même sommes loin de toutes ces accusations», conclut l'ex-inspecteur de physique de l'éducation nationale.

De tous les intervenants, seul l'agent A. Abdelkrim a reconnu avoir dissimulé des sujets de physique. Pris en flagrant délit par la caméra de surveillance, le mis en cause a reconnu les faits qui lui ont été reprochés par la justice, mais il dira qu'il «ne les a jamais fait sortir».

Les plaidoiries de la défense, à l'image de celles des avocats Hadj Nacer et Bouchachi, ont mis en avant «l'inexistence de preuve» ou «d'indice prouvant que la fuite provenait du centre de Kouba». Ils se sont interrogés si les «cadres de l'Onec n'ont pas payé pour les autres, s'ils ne sont pas des boucs émissaires». «Même la ministre de l'Education nationale a reconnu que ces personnes n'ont rien à voir. Qui avait intérêt à bâcler l'instruction et pourquoi n'a-t-on pas approfondi l'enquête et l'élargir aux 365 centres de l'Onec ? Des questions parmi tant d'autres que la défense a soulevées.

Enfin, les avocats ont plaidé la relaxe pure et simple.

A. B.